

## Déclaration de la CONDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE GUINEE

- **Camarades travailleurs/de Guinée !**
- **Camarades travailleurs/ses de l'Afrique et du Monde !**

C'est avec une profonde indignation que les travailleurs/ses de Guinée ont appris l'arrestation arbitraire et l'incarcération du Camarade de lutte, **Sékou Jamal PENDESSA**, Secrétaire Général du Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée (SPPG) dans la journée de vendredi 19 Janvier 2024.

Cette date de triste mémoire qui rappelle les douloureux évènements du 22 Janvier 2007, sonne comme un coup du sort à l'endroit de toutes les bonnes volontés qui luttent pour l'avènement de l'Etat de Droit, de la Démocratie, de la Justice, des Libertés, Devoirs et Droits fondamentaux, fréquemment violés et confisqués dans notre pays.

En effet, 27 ans après les tristes évènements de Janvier-Février 2007, voilà que la Guinée plonge à nouveau dans la spirale de la violation des Droits des travailleurs /ses dont le seul crime est de réclamer des Gouvernants de notre pays, le respect de leurs engagements proclamés dans le Préambule de la Charte de la Transition du 05 Septembre 2021.

Le Camarade Sékou Jamal PENDESSA et ses compagnons de lutte, payent le prix de leur amour pour notre cher pays ; le prix de leur détermination à défendre la justice et l'égalité pour tous les guinéens et non celle des forts contre les faibles.

Leur ''crime'', est aussi celui d'avoir osé brandir les aspirations de tout un Peuple à la liberté d'expression et au Droit à l'information publique consacrées par la Loi L002 portant Droit d'accès à l'information publique en vigueur.

L'usage de l'internet est aujourd'hui, un moyen de communication ordinaire et un outil de travail pour toutes les Administrations Publique, Mixte et Privée.

La suspension de ces moyens de communication au moment où plusieurs utilisateurs des Entreprises et Sociétés ou des privés, pratiquent le **télétravail** dans le cadre de leur contrat professionnel, est une atteinte grave au Droit du Travail pourtant reconnu par la

Charte du CNRD en son article 35 et le Gouvernement de la Transition.

Cette suspension a amplifié le chômage de milliers de personnes, notamment des jeunes à travers les mesures de mise en chômage technique pratiquée dans plusieurs Entreprises.

### **Camarades Travailleurs et travailleurs de Guinée !**

L'heure est grave pour notre pays qui s'achemine inexorablement vers une crise sociale aux conséquences imprévisibles.

Conscient de cette situation et viscéralement attaché au respect des Droits fondamentaux de tout travailleur, la Confédération Nationale des Travailleurs de GUINEE (CNTG), attire l'attention de l'opinion nationale et internationale sur l'injustice dont est victime le Camarade Sékou Jamal PENDESSA et ses Camarades qui n'ont fait qu'exercer leur Droit et devoir syndicaux.

**Elle condamne avec la dernière énergie toutes les mesures administratives et judiciaires prises pour priver le Camarade Jamal PENDESSA de ses Droits fondamentaux.**

**La CNTG lance un appel pressant au mouvement syndical Guinéen, à tous les travailleurs/ses de Guinée pour une mobilisation générale en vue d'exiger la libération sans condition du Secrétaire Général du Syndicat des Professionnels de la Presse Privé de Guinée.**

**La CNTG invite tous les élus syndicaux du sommet à la base à une réunion le mardi 30 Janvier 2024 pour une action de soutien et de solidarité forte à l'endroit du SPPG et de son Secrétaire Générale.**

**Elle décide également de saisir dès ce jour, les Institutions africaines et internationales, notamment l'OUSA, la CSI-Afrique, l'OTAO, CSI et l'Organisation internationale du Travail par une plainte contre le gouvernement Guinéen pour atteinte grave aux Droits Syndicaux sur la personne du Secrétaire Général du SPPG.**

**La CNTG, réaffirme sa détermination à toujours lutter pour la satisfaction des légitimes aspirations des travailleurs/ses de Guinée de tous Secteur confondus.**

**Tous et Toutes unis pour sauvegarder nos Droits à la Liberté !**

- **Vive la CNTG**
- **Vive le mouvement syndical Guinéen**
- **Vive la Solidarité des Travailleurs/ses de Guinée !**
- **Vive la Justice pour tous/es !**
- **Vive la Paix en Guinée !**

**Conakry, le 25/01/2024**

**La Confédération Syndicale des Travailleurs de GUINEE**